

Cahier des charges du module prise de poste à la rentrée 2021

Introduction :

La rentrée 2021-2022 s'effectue dans un contexte exceptionnel :

- des étudiants de M1 qui ont dû effectuer leur parcours dans des conditions inhabituelles, avec une formation quasi intégralement à distance
- des étudiants de M1 n'ayant pu pour certains effectuer tous leurs stages
- un public spécifique en 2021-2022 pour les étudiants de M2 qui choisiront de solliciter un contrat auprès de l'éducation nationale et qui seront quasiment exclusivement des non-lauréats des concours de recrutement
- des incertitudes sur les scénarios annoncés pour les universités qui nécessitent à nouveau d'envisager une hybridation potentielle des dispositifs de formation, d'accompagnement à l'université
- des incertitudes sur les scénarios hybrides annoncés pour les établissements scolaires qui amènent à penser une formation précoce des étudiants et stagiaires à l'éducatif numérique
- des stagiaires qui vont intégrer des « contextes » d'école et d'établissement sensiblement « perturbés » en 2020-2021, d'où la nécessité d'un accompagnement précoce pour l'installation dans l'établissement.

Dans ce contexte, il est à nouveau proposé en 2021-2022, d'aménager l'accueil des stagiaires M2A/DU. La proposition ci-dessous intègre un accompagnement pour les étudiants de M2, en responsabilité à 1/3 temps d'une classe, M2C, suivant des modalités très similaires.

Premier cadrage

L'accompagnement des étudiants ayant une pratique en responsabilité comprend deux temps aussi bien pour le premier que pour le second degré

- un module sur la dernière semaine d'août
- un module à positionner dans les 3 premières semaines de septembre

La période concernée est la suivante :

	Du 23 au 27 août	Du 30 août au 3 septembre	Du 6 au 10 septembre	Du 13 au 17 septembre	Du 20 au 24 septembre
Lundi					
Mardi					
Mercredi	Accueil				
Jeudi					
Vendredi					

Module d'accompagnement à la prise de poste

Module de rentrée : plage dans laquelle organiser les apports spécifiques du module (voir ci-après)

Le module de septembre se met en place dans sa forme proposée pour répondre à la situation exceptionnelle. Il sera appelé à évoluer à l'avenir. Il s'adresse donc cette année aux M2A/DU et aux M2C.

Module fin août

L'accueil des étudiants-stagiaires fin août permet :

- La prise en compte des situations singulières dans les établissements scolaires : recueil des situations, temps d'échanges sur les circonstances exceptionnelles
- De rassurer les stagiaires inquiets dans cette situation inédite, de proposer une lisibilité du dispositif d'accompagnement août-septembre et au-delà.
- La première prise en compte des compétences numériques nécessaires, pour former et pour être formés.
- De s'assurer des postures minimales pour entrer dans le métier
- La mise à disposition de premières ressources, dont des ressources en ligne

Organisation pour le second degré

M2A et DU : Monsieur le Recteur interviendra le 25 août 2021 auprès des stagiaires lauréats du concours. L'accueil institutionnel se poursuit le mercredi 25 août après-midi.

M2C : l'accueil institutionnel des M2 contractuels est prévu le 26 août (webinaire en fin d'après-midi, à confirmer)

Pour tous M2A et DU formation les 26 et 27 août.

Pour tous les M2C (sauf anglais, HG et EPS) formation les 26 et 27 août avec les M2A/DU

Pour M2C en anglais, HG et EPS formation le 30 août (à confirmer en fonction des effectifs définitifs)

Organisation pour le premier degré

M2A et DU : accueil le 25 août puis

Formation des M2A/DU/M2C sur un jour parmi les 30 et 31 août.

Ain : MA et DU le 30 août et M2C le 31 août

Loire : M2A et DU le 30 août, M2C le 31 août

Rhône : M2A et DU le 30 août ; M2C le 31 août

Principes et opérationnalisation du module de septembre

- Pour la rentrée 2021, l'accompagnement des étudiants prend à nouveau en compte la situation exceptionnelle avec la mise en place d'un module adapté en septembre.

Principes	Opérationnalisation
Cohérence et lisibilité dans les apports pour un stagiaire dans ce module pour compenser la partie	½ temps en responsabilité pour les M2A/DU, 1/3 temps en responsabilité pour les M2C et répartition systématisée des jours de formation entre l'Inspé et l'établissement : par exemple

« moins prévisible » en établissement.	-un jour terrain (prise en charge tuteurs/équipe établissement/...) -un jour et demi à l'Inspé
Identification et prise en compte des besoins.	-formation au plus près des besoins -interventions Inspé/Rectorat (pôle) dans ces jours de formation
Financement utilisant plusieurs modalités	-heures maquettes positionnées précocement (corps et voix, ana, didactique, ...) -heures spécifiques Inspé pour des apports liés à la formation -heures du pôle pour densifier les dispositifs

La mise en œuvre se fait au niveau des parcours pour le second degré, des sites de formation pour le premier degré.

○ **Descriptif du dispositif**

Les contenus prioritaires à programmer/dispositif à aménager	Description	Heures préconisées	Prise en charge
Numérique éducatif	- Faire créer des liens entre les outils ou les scénarisations mises en place et les visées éducatives poursuivies - Vigilance sur l'écart entre une utilisation privée et professionnelle du numérique	4h (2h CM et 2h TD) : Identifier son écosystème	La cellule d'appui numérique de l'Inspé
Apports complémentaires en « didactique »	Cibler ce qui ne peut être ignoré. -ne pas refaire le M1 -vérifier le « socle »	De 6 à 8h Dans les journées de formation dans les parcours	Les équipes de chaque parcours. Renfort E.N. si besoin.
En PE	Module « sécurité » par équipe EPS ou module maternelle (en particulier enseigner en TPS/PS), Apports didactique (structuration d'un enseignement, construction de séquences)		
Aide à la prise de poste et au suivi des premiers cours	-Analyse de la pratique de proximité : groupe de personnalisation -Postures et valeurs d'un enseignant -Ecoute et partage de solutions pour la mise en place d'un climat de classe serein - Corps et voix - structuration d'un enseignement,	6h Dans les journées de formation dans les parcours	Les équipes de chaque parcours. Renfort Education Nationale si besoin.
S'approprier le contexte spécifique d'une école, d'un établissement, ...	- S'approprier le fonctionnement des écoles, des établissements - Identifier les différents acteurs compléter les mémentos - Prendre connaissance du projet d'école/d'établissement - ...	Dans les journées de formation établissement	- PEMF / Tuteur établissement - Equipe d'école ou d'établissement
Tutorat Mixte « adapté » dans le premier et second degré	- Visite/écoute précoce - Contacts nombreux - Coordination entre les deux tuteurs dès début septembre	Sur le temps Inspé ou établissement	Les 2 tuteurs
Développer le travail collectif et l'aide mutuelle	Par groupe de 4 ou 5 : Organiser des /liens / travaux entre stagiaires pour maintenir le travail entre pairs Organisation de groupes de travail avec des volontaires	Libre	Temps choisi par le mini groupe

Favoriser les relations avec le titulaire de la classe (1er degré), avec le directeur de l'école, le CE.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des organisations avec le titulaire - Organiser ces relations - Lien à instituer officiellement ? 	Dans les journées de formation en établissement	Le titulaire de la classe, le directeur de l'école, le chef d'établissement.
---	--	---	--

Note : dates des rencontre tutorat mixte

Ain premier degré : 8 septembre

Loire premier degré: 15 septembre

Rhône premier degré: 15 septembre

Second degré académique : 22 ou 29 septembre suivant les disciplines

ANNEXES

Financement heures préconisées module de septembre

PE

Module	Heures préconisées (à affiner)	Heures prises sur maquette MEEF	Balance du pôle (rectorat pour université)	Modalités	Heures BPI Inspé	Modalités
Numérique	4	0	0 à 4	TD	4	CM - TD
Aide à la prise de poste et au suivi des premiers cours	6	0	0 à 4	TP	6	TP
Didactique	6 à 8	0	0 à 4	TD	6 à 8	TD

PCL et PLP

Module	Heures préconisées (à affiner)	Heures prises sur maquette MEEF	balance du pôle (rectorat pour université)	Modalités	Heures BPI Inspé	Modalités
Numérique	4	0	0 à 4	TD	4	CM - TD
Aide à la prise de poste et au suivi des premiers cours	4 à 6	2	0 à 6	TP	4	TP
Didactique ou métier pour les CPE	4 à 8	4	0 à 8	TD	4	TD